

**U-18-07**

**Résolution pour l'AGA 2018 :**

**Motionnaire : Sackville**

**Sujet : Financement automatique de la part des DSL pour les services et les infrastructures de loisirs**

---

**Attendu que** les municipalités fournissent un bon nombre de services et d'infrastructures de loisirs à l'intérieur de la municipalité, qui sont utilisés par les Districts de services locaux;

**Et attendu que** dans la plupart des municipalités les coûts de ces services, qui sont utilisés par de nombreuses personnes dans les Districts de services locaux, sont assumés à 100 % par les municipalités;

**Et attendu que** le seul mécanisme actuel de financement implique un processus complexe et difficile selon lequel une municipalité doit demander du financement à chacun des Districts de services locaux de sa région;

**Et attendu que** certains Districts de services locaux peuvent accepter de fournir du financement et que d'autres peuvent ne pas accepter, ce qui est susceptible de créer des inégalités parmi les régions qui contribuent à ces services;

**Il est résolu que** l'UMNB exercera des pressions auprès de la province du Nouveau-Brunswick afin qu'elle adopte une législation appropriée pour rendre possible un financement automatique de la part des Districts de services locaux par l'entremise de leurs taux d'imposition, financement qui sera octroyé aux municipalités afin qu'elles puissent fournir des services et des infrastructures de loisirs.